

----- Forwarded message -----

De : **Frédéric Descrozaille** <[Frederic.Descrozaille@assemblee-nationale.fr](mailto:Frederic.Descrozaille@assemblee-nationale.fr)>

Date: mar. 6 oct. 2020 à 16:14

Subject: Re: Dérogation à l'interdiction des néonicotinoïdes

To: Bertille FOLLIOT <[bertillef@pollinis.org](mailto:bertillef@pollinis.org)>

Madame,

Pardonnez-moi de vous répondre avec un tel délai. Je tenais à prendre le temps de le faire, je ne m'y prête que ce jour, date du vote solennel dudit Projet de Loi.

J'ai rendu compte du soutien que j'aurai apporté à ce projet sur mon blog ([descrozaille.fr](http://descrozaille.fr)) ainsi que dans des interventions en Commission des Affaires Économiques et, hier, en séance publique.

Au-delà de ces éléments écrits et video dont vous pouvez prendre connaissance, je tiens toutefois à vous répondre personnellement, ne serait-ce que parce que le ton et le contenu de votre message tranchent avec la quantité impressionnante des messages que nous avons reçus, ces derniers jours : autant d'injonctions diffusées en mode SPAM, parfois teintées d'intimidation qui, de mon point de vue, ne faisaient pas honneur à la cause invoquée.

Vous évoquez votre conviction selon laquelle la dérogation soumise au vote du Parlement « ne permettra pas de sauver des filières mises à mal par les réformes européennes successives » et je souhaite m'attarder sur cet argument.

En premier lieu, je répondrais que cette dérogation n'a qu'un objectif : donner de la visibilité aux betteraviers sur les rendements qu'ils peuvent espérer lors de la prochaine campagne, afin qu'ils ne renoncent pas à cultiver des betteraves à sucre. L'accès à la matière première est devenu, pour les équipements industriels de la filière sucre, un désastre. Le risque pris, si aucune dérogation n'était accordée, serait celui d'une casse industrielle (et, par suite, sociale) d'une ampleur telle que le Parlement ne manquerait pas de voter, après l'avoir constatée, des dispositions correctives coûteuses et insatisfaisantes pour venir en aide aux salariés et aux entreprises concernées. Je ne suis pas plus long sur ce point : il relève de ce dont je me suis le plus longuement expliqué sur mon blog et dans mes interventions.

En second lieu, les « réformes européennes successives » sont bel et bien en cause... mais ce n'est pas en légiférant au niveau national, même sur des enjeux d'une telle gravité que ceux de la biodiversité et du recours aux produits de synthèse phytosanitaires, que nous parviendrons à redresser la situation internationale et le sort qui est fait à toutes les agricultures du monde.

Ce qui est en cause prend racine, je crois, en 1994 lors des Accords de Marrakech, ayant donné lieu à la création de l'OMC dans le prolongement de ce qu'était le Gatt, en plaçant l'agriculture à l'ordre du jour des négociations multilatérales sous l'angle de l'élimination progressive de toutes les formes de soutien public à ce secteur.

Malgré les échecs de Seattle et de Cancun (essentiellement dûs, par ailleurs, aux questions agricoles...), l'approche internationale qui prévaut en matière d'agriculture est dévastatrice du point de vue de ce qui en est attendu là où ce secteur est encore économiquement puissant et du point de vue des paysannes les plus sous-équipées et les plus pauvres du globe.

Mais c'est d'alliés à un niveau international que nous avons besoin. C'est d'une analyse de l'équation agricole et alimentaire mondiale partagée, et de propositions que la France seule ne saurait promouvoir, que nous avons besoin pour infléchir des conditions écrasantes pour les producteurs et leur aval.

Dans le même temps que ce travail de conviction et d'alliances doit être conduit (et il l'est, par de nombreux think tanks notamment, dont certains dont je fais partie), il est malheureusement indispensable de trouver un chemin de crête permettant à notre agriculture de surnager et de ne pas perdre sa capacité à dégager du revenu (alors même que c'est le cas).

Ce sujet est tellement vaste que je pourrais prendre beaucoup plus de temps pour en parler, il me passionne et me motive depuis des années. Je m'arrête là afin de ne pas être trop long.

Enfin, avant de terminer, je voudrais évoquer l'enjeu des « alternatives » existantes à ce recours aux produits de synthèse qui doivent être bannis. Je suis absorbé, depuis quelques années, par la question de savoir pourquoi de nombreuses pratiques éprouvées ne convainquent pas plus d'acteurs et pourquoi, parallèlement, les Instituts techniques agricoles et l'INRAE ne focalisent pas, dessus, tous leurs efforts.

Je me rends compte, peu à peu, de l'authentique révolution « mentale, » presque « de pensée, » dont il est probablement question. C'est tout ce que j'ai appris moi-même, lors de mes études en classes préparatoires, qui devrait probablement être remis en cause : la façon d'élaborer la connaissance, nos mécanismes de recours à la preuve et les conditions, préalables à toute recherche, de transmission du savoir. Je découvre que nous ne savons pas modéliser, décrire, promouvoir des systèmes de pratiques dont la complexité semble franchir un seuil d'acceptabilité « scientifique » (au sens de l'argument de Popper) et ne peut être réduite à un modèle de certitude ou de mesure de l'incertain, comme nous avons appris à le faire de façon systématique. Il m'arrive même de me demander si la physique quantique n'est pas le seul et unique domaine de connaissance qui autorise ce défaut de réduction de la complexité, en le « payant » du prix d'une certaine incommunicabilité.

Pardon si je vous semble dévier du sujet, voire si cette forme de lyrisme vous semble totalement décalée. Je ne cherche qu'à être sincère et vous dire combien je prends au sérieux ces questions d'alternatives agricoles « plus respectueuses » (des pollinisateurs, du sol, de la faune et de la flore...).

Je ne renie toutefois pas mon soutien à ce Projet de Loi si controversé, tout simplement parce que je suis convaincu que, faute de l'adopter, le risque pris d'une casse de toute une filière ne doit pas être pris : nous parlons d'un tel bouleversement que, malgré l'urgence et la

gravité des enjeux, il va encore nous falloir bien du temps pour nous y adapter et conduire le changement attendu.

J'espère avoir répondu à votre interpellation comme elle le mérite.

Je vous laisse le soin de publier tout ou partie de cette réponse : je ne connais pas le public auquel elle serait adressée. Ma réponse étant éminemment personnelle, j'opterais pour une publication partielle renvoyant à ce que j'ai écrit et déclaré publiquement ; mais je vous laisse juge.

Bien à vous,

Frédéric Descrozaille

Envoyé de mon iPad